

Division du premier degré

Fiche de poste :
Conseiller / Conseillère Pédagogique Départemental(e) en Mathématiques

Circonscription : A-DASEN

Localisation : DSDEN du Bas-Rhin 65 avenue de la Forêt Noire 67083 Strasbourg Cedex

1. Définition du poste et des missions :

Le conseiller/ la conseillère pédagogique départemental(e) en Mathématiques (CPD Mathématiques) exerce une mission d'expertise pédagogique, didactique et de formation, au service de la mise en œuvre de la politique éducative nationale, académique et départementale relative à l'enseignement des mathématiques.

Il/elle est le collaborateur direct de l'IEN en charge de la mission Mathématiques et Plan mathématiques du Bas-Rhin et contribue à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs pédagogiques et de formation à l'échelle départementale et académique.

Il/elle rend compte de son activité professionnelle dans un rapport d'activité annuel.

Contribution à la formation initiale et continue

Le/la CPD participe à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des dispositifs de formation initiale et continue des enseignants du premier degré.

À ce titre, il/elle assure :

- la conception et l'animation de modules de formation dans le cadre du plan Mathématiques académique et départemental, à destination des conseillers pédagogiques, PEMF, référents mathématiques de circonscription (RMC) et autres formateurs ;
- la formation des enseignants contractuels, stagiaires et néo-titulaires ;
- la participation à certaines formations en éducation prioritaire ;
- la contribution à la formation des directeurs et directrices d'école sur le pilotage pédagogique ;
- la participation à des dispositifs de formation hybrides et distance ;
- la production et diffusion de ressources pédagogiques et didactiques à destination des formateurs et des enseignants.

Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative

La/le CPD contribue à la mise en œuvre de la politique éducative relative à l'enseignement des mathématiques.

À ce titre, il/elle :

- participe au pilotage du Plan mathématiques départemental et académique ;
- apporte une expertise pédagogique et didactique à l'IEN en charge de la mission ;
- participe au groupe des formateurs académiques du Plan mathématiques ;
- participe à la coordination des travaux de la mission Mathématiques et Plan mathématiques 67,
- assure la coordination de l'ensemble des RMC du département : animation du groupe, partage de ressources et pratiques, analyse des modalités d'accompagnement, mutualisation de productions ;
- assure une veille didactique, pédagogique et institutionnelle ;
- contribue à la diffusion et l'appropriation des ressources institutionnelles ;
- représente l'IEN dans certaines instances ;
- participe aux jurys et commissions institutionnelles.

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

- compétences didactiques et pédagogiques avérées en mathématiques sur l'ensemble des cycles ;
- bonne culture de l'évaluation et connaissance des programmes et des ressources institutionnelles ;
- aptitude à concevoir et piloter des dispositifs de formation ;
- capacités au travail en équipe ;
- autonomie et sens des responsabilités ;
- qualités relationnelles ;
- loyauté institutionnelle et disponibilité.

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- CAFIPEMF
- expérience professionnelle en formation
- entretien devant une commission composée de deux inspecteurs de l'Éducation nationale, dont l'IEN en charge de la mission Mathématiques et Plan mathématiques du Bas-Rhin
- régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - NBI
 - Indemnité Conseiller pédagogique.

Contact :

Inspection de l'éducation nationale d'Erstein

20, rue du Général de Gaulle – 67150 ERSTEIN – ien.erstein@ac-strasbourg.fr